

## Etranger – échange de permis

Vous êtes **non-européen**, présentez-vous avec deux copies couleur et les originaux de :

- Votre titre de séjour
- Votre passeport ou annexe
- Votre permis (éventuellement la traduction)

Suite à une première prise de contact, nous vérifierons si votre permis est échangeable.

Vous êtes **européen**, présentez-vous avec :

- Votre permis
- Votre carte d'identité nationale et votre titre de séjour ou annexe.